



15ème législature

Question N° : 40465	De Mme Sophie Métadier (UDI et Indépendants - Indre-et-Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Premier ministre		Ministère attributaire > Premier ministre
Rubrique > santé	Tête d'analyse > Journée d'hommage dédiée à la mémoire des victimes de la pandémie	Analyse > Journée d'hommage dédiée à la mémoire des victimes de la pandémie.
Question publiée au JO le : 27/07/2021 Réponse publiée au JO le : 24/08/2021 page : 6448		

Texte de la question

Mme Sophie Métadier interroge M. le Premier ministre sur l'instauration d'une journée d'hommage dédiée à la mémoire de celles et ceux qui ont été emportés directement ou indirectement par la covid-19. Depuis plusieurs mois, la France a passé le cap des 100 000 morts. Derrière ce chiffre, il y a bien évidemment des femmes et des hommes, des familles endeuillées, mais également un nombre important de victimes collatérales. Sont en cause notamment les opérations déprogrammées, les dépressions, les violences ou encore la précarité. Dans les établissements médicalisés par exemple, la mise à l'écart censée les protéger a conduit un grand nombre de résidents à se laisser mourir, confinés dans leur chambre et avec l'interdiction de recevoir leurs familles. De plus, les mesures comme la distanciation sociale, les restrictions de présence aux obsèques ou même l'absence de cérémonie ont grandement affecté le processus de deuil pour les familles. Aujourd'hui, les victimes de la pandémie doivent être pleinement intégrées à la mémoire du pays, en leur dédiant une journée d'hommage. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir préciser la position du Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est très sensible à la situation des nombreuses familles qui ont perdu des proches pendant cette pandémie et mesure pleinement la peine endurée par les familles de ces victimes. Dans certains cas, ces dernières n'ont au surplus pu malheureusement observer un processus de deuil normal, ni rendre hommage à leurs défunts, compte tenu notamment de la réglementation exceptionnelle pour l'organisation et le déroulement des obsèques. Le 15 avril 2021, le Président de la République a rendu hommage à ces victimes, alors que le seuil symbolique des 100 000 personnes décédées du coronavirus avait été franchi. Dans ces conditions, des réflexions sont en cours afin d'envisager l'instauration d'une journée dédiée à la mémoire de celles et ceux qui ont été emportés par la pandémie. Ces réflexions ne sauraient aboutir dans l'immédiat tant que toute l'énergie du Gouvernement est tournée en direction de la lutte contre la pandémie.